

## ■ L'interview

Interview de Monsieur JEANETTE, directeur général de la société WOODHEAD SOFTWARE ELECTRONICS

### Que représente le CEBIT ?

**M. Jeanette :** Le CEBIT est le plus grand salon international dans le secteur des technologies de l'information et des télécommunications où les professionnels se retrouvent pour s'informer sur les nouvelles solutions informatiques et techniques et conclure des partenariats. Plus de 6 000 exposants (dont 47% provenant de l'étranger) et 500 000 visiteurs étaient présents à Hanovre à cette occasion.

### Votre présence sur le salon vous a-t-elle offerte de nouvelles opportunités ?

**M.J. :** Nous nous sommes rendus à Hanovre avec l'objectif de développer nos parts de marchés en Europe. Notre participation au CEBIT nous a permis d'accompagner le virage effectué vers les produits informatiques embarqués robustes mais aussi de lier contact avec de nouvelles entreprises, hors industrie traditionnelle.

### Quel bénéfice vous a apporté Arca Nova ?

**M.J. :** Pour les entreprises qui participent ou qui visitent le CEBIT 2005, le projet Arca Nova, géré par 21 Euro Info Centres de la Commission européenne, a permis de prévoir des rendez-vous pré-programmés avec 200 PME de 21 régions européennes, au sein du salon.

Cette approche a permis une efficacité accrue dans la prospection et de bénéficier d'une prise en charge partielle de 50% grâce à un financement européen, au titre d'Arca Nova de notre déplacement sur place.

Pour plus d'information, consultez : <http://www.arca-nova.com>

## ■ ZOOM sur...

### ARCA NOVA

Ce projet, financé par la Commission européenne, regroupe 21 EIC de 10 régions différentes. L'objectif est d'aider les entreprises à développer des partenariats avec des entreprises européennes lors de grands salons internationaux. Lors du CEBIT en mars 2005 à Hanovre, une dizaine d'entreprises de la région ont participé à ces rendez-vous d'affaires et ainsi prospecté de nouveaux marchés.

Prochains rendez-vous d'Arca Nova :

- CebusTEC du 18 au 22 octobre 2005 à Parme (agro-alimentaire, emballages)
- Optatec en juin 2006 à Francfort (optique, médical).



## ■ Le marché intérieur et...

### TRAÇABILITÉ AGRO-ALIMENTAIRE

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2005, de nouvelles règles européennes (règlement n° 178/2002) soumettent les entreprises à une obligation de traçabilité, à toutes les étapes de la production, de la transformation et de la distribution des denrées alimentaires et aliments pour animaux. Il peut également s'agir d'un animal producteur de denrées alimentaires ou d'une substance destinée à être incorporée dans une denrée alimentaire. Tout le cheminement de la denrée alimentaire est concerné : sa production primaire, son entreposage, son transport, sa vente ou sa livraison au consommateur final.

Les exploitants de la chaîne alimentaire doivent disposer de systèmes permettant d'identifier les entreprises auxquelles leurs produits ont été fournis.

Les denrées alimentaires mises sur le marché communautaire doivent être étiquetées et identifiées de façon adéquate pour faciliter leur traçabilité.

L'objectif de ce règlement est de faciliter le rappel d'un produit défectueux, et notamment de gagner en terme de rapidité.

En cas de déficience, les acteurs de la chaîne seront juridiquement responsables.

La libre circulation de denrées alimentaires sûres et saines constitue un aspect essentiel du marché intérieur et contribue de façon notable à la santé et au bien-être des citoyens, ainsi qu'à leurs intérêts économiques et sociaux. Il existe des différences importantes entre les législations alimentaires des Etats membres, qui sont susceptibles d'entraver la libre circulation des denrées alimentaires et de créer des inégalités en matière de concurrence. Il est donc nécessaire de rapprocher ces concepts, principes et procédures de manière à ce qu'ils forment une base commune dans les Etats membres.



## ■ L'élargissement de l'Union européenne

### LA LETTONIE



**Capitale :** Riga  
**Superficie :** 64 589 km<sup>2</sup>  
**Population :** 2,37 millions d'habitants  
**Monnaie :** Lats  
**Taux de TVA :** 18%  
**Système politique :** République  
**Secteurs porteurs :** Bois, agro-alimentaire, textile...  
**Opportunités d'affaires :** Environnement, BTP, infrastructures de transport...

La Lettonie possède le niveau de vie le plus faible des dix nouveaux Etats membres. Mais elle connaît un taux de croissance important, un faible taux d'inflation et une baisse de son taux de chômage. Sa situation géographique et son passé sont des atouts car elle a gardé de nombreuses relations avec la Russie. Elle constitue donc un bon point d'entrée pour effectuer des relations avec cet Etat.

Contactez votre EIC pour plus d'informations et consultez le site : <http://elargissement-ue.basse-normandie.cci.fr>

## ■ Brèves réglementaires

### **Adoption d'une nouvelle directive sur la compatibilité électromagnétique**

La directive 2004/108/CE du 15 décembre 2004 abroge et remplace la directive 89/336 sur la compatibilité électromagnétique. Son objectif est de simplifier les procédures et de réduire les coûts des fabricants. Ainsi, l'auto-certification est renforcée. Toutefois, les exigences en terme d'information et de documentation sont renforcées afin d'avoir une meilleure traçabilité des produits. L'entrée en vigueur de cette directive est prévue pour juillet 2004.

### **Sécurité générale des produits : nouvelles lignes directrices**

La Commission européenne a adopté de nouvelles lignes directrices pour assurer

une application efficace de la procédure de notification sur les produits de consommation dangereux introduite dans la Directive sur la sécurité générale des produits (DSGP). En optimisant le recours à cette procédure pour des produits non alimentaires, l'objectif est de garantir une capacité de réaction efficace et rapide assurant la sécurité des consommateurs.

### **Proposition de directive sur la fixation d'exigences d'éco-conception pour les produits consommateurs d'énergie**

La Commission incite les fabricants à mieux tenir compte des caractéristiques écologiques des produits consommateurs d'énergie tout au long de leur vie. Sont ainsi concernés ici les appareils électriques et électroniques et les équipements de chauffage. Les objectifs de qualité des

produits et de protection de l'environnement sont ainsi recherchés.

### **Substances dangereuses dans les équipements électriques : donnez votre avis sur la réforme !**

La Commission européenne a lancé en décembre une consultation sur la directive 2002/95/CE (directive relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques).

Cette consultation concerne un possible amendement de cette directive. Etant donné les progrès scientifiques et techniques récents, la Commission juge qu'il est nécessaire d'adapter la restriction de l'usage de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques. Cette consultation est ouverte jusqu'au **11 février 2005**.

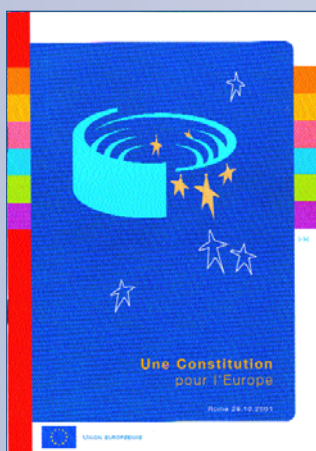
## ■ Un projet pour un programme : LÉONARDO DA VINCI

*Le programme communautaire LEONARDO DA VINCI (2000-2006) vise à cofinancer l'amélioration de la qualité et de la capacité d'innovation de la formation professionnelle initiale et continue ainsi que le rapprochement de l'enseignement professionnel et des entreprises.*

Dans le cadre de leur formation de futurs techniciens, les élèves de BEP métiers de l'électronique sont appelés à utiliser des termes techniques en anglais. Cette importance de l'anglais dans leurs futurs métiers n'est pas toujours bien perçue. C'est pourquoi en réalisant un échange avec un pays non anglophone comme la Hongrie, les élèves français et hongrois sont obligés de communiquer avec une langue différente de leur langue maternelle. Le langage électronique est normalisé de la même façon pour les deux parties. Objectif : réaliser un objet électronique par binôme. Ils passent respectivement deux semaines dans le pays partenaire. Les élèves vivent dans les familles. Un échange très fructueux, aussi bien sur le plan culturel qu'au niveau linguistique. Les élèves s'aperçoivent qu'ils ont beaucoup de connaissances en anglais et qu'ils sont capables de les utiliser. C'est un moment important dans le cursus de ces élèves fréquentant les lycées professionnels, car très souvent ils n'ont jamais eu l'occasion de quitter la France.

Contact : Lycée professionnel Modeste Leroy

## ■ Le réseau à votre service !



### **Une Constitution pour l'Europe**

Ce guide expose les aspects essentiels de la Constitution européenne et ses enjeux.

*Commandez-le auprès de votre EIC !*

## ■ Agenda

- **8 Mars 2005** à Caen (14) et **17 mars 2005** à Agneaux (50)
  - Café juridique : «Traçabilité agro-alimentaire : enjeux et implications pour les entreprises» de 14h 30 à 17 h.
  - Lieu : CRCI de Basse-Normandie à Caen et CCI à Agneaux
- **24 Mars 2005**
  - Colloque «Financements européens»
  - Lieu : EIC Rouen
- **Avril 2005**
  - Réunion CEEBN : «Roumanie»
  - Lieu : CRCI de Basse-Normandie à Caen

EIC Basse-Normandie  
Anne-Colette Rault et Isabelle Renouf  
Tél : 02 31 54 40 38/39 - Fax : 02 31 54 40 41  
eic-fr260@basse-normandie.cci.fr  
<http://www.basse-normandie.cci.fr>

EIC Haute-Normandie  
Géraldine Lecarpentier et Véronique Tetu  
Tél : 02 35 88 44 42 - Fax : 02 35 88 06 52  
geraldine@haute-normandie.cci.fr  
<http://www.drakkaronline.com>